

L'inf'Eaux

L'ACTU DE L'UNITÉ DE GESTION VILAINE OUEST



L'EXPRESSION POLITIQUE

Après une année consacrée, entre autres, à la réorganisation des équipes des anciens syndicats de bassin versant de l'amont de la Vilaine avec la création des

Unités de Gestion Vilaine Ouest et Est d'Eaux et Vilaine au 1^{er} janvier 2022 et à l'élaboration d'un contrat territorial unique ambitieux à l'échelle du territoire de l'unité Ouest, il est désormais important de mettre en place une communication régulière avec nos partenaires.

Avec L'inf'Eaux, nous souhaitons partager la vie de l'unité avec l'ensemble des EPCI qui nous a transféré la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et les compétences associées (ruissellement, pollutions diffuses et bocage), avec les communes du territoire et l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui nous accompagnent, et ce trois à quatre fois par an.

Aussi, je me réjouis de partager avec vous ce premier numéro de L'inf'Eaux. Cette lettre d'information présentera les actualités de l'unité, les actions phares, un agenda des événements, des sujets plus techniques avec l'interview d'un technicien de l'unité ou des connaissances à vous faire partager. Une actualité du siège d'Eaux & Vilaine, commune aux trois unités, complétera les différents sujets abordés.

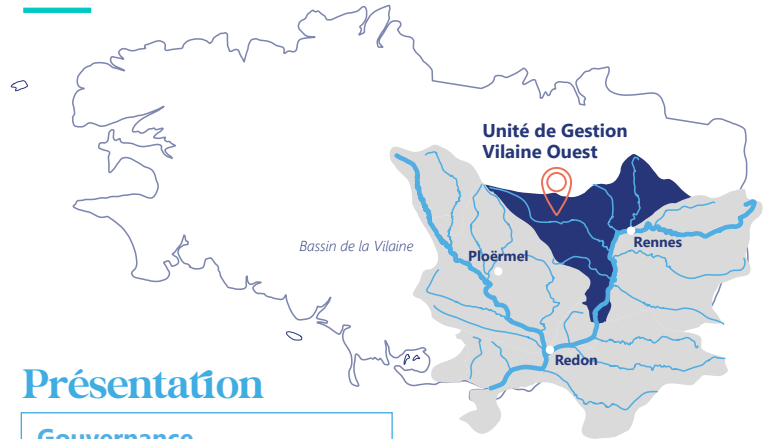
J'espère que ce nouveau support répondra à vos attentes, qu'il permettra de créer du lien avec l'ensemble des partenaires du territoire et d'œuvrer conjointement à la préservation et à la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Bonne lecture.

Jean RONSIN,
Président de l'Unité de Gestion
Vilaine Ouest (UGVO),
Vice-Président d'Eaux & Vilaine.



L'UNITÉ DE GESTION VILAINE OUEST CARTE D'IDENTITÉ



Présentation

Gouvernance

Un Comité territorial de 34 élus

Ressources Humaines

Une équipe de 19 agents

Localisation

Bureaux situés à Pacé (35)

Périmètre d'intervention

9 EPCI (112 communes) ayant transféré ou délégué la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) à Eaux & Vilaine, à savoir : **Montfort Communauté, Brocéliande Communauté, CC Saint Méen-Montauban, Vallons de Haute Bretagne Communauté, CC Val d'Ille-Aubigné, Liffré Cormier Communauté, CC Bretagne Romantique, Rennes Métropole et Loudéac Communauté Bretagne Centre.**

Territoire

Surface du territoire :

1 785 km² (soit 118 communes)

Cours d'eau : 2 526 km.

Parmi les principaux cours d'eau, **l'Ille** prend sa source au nord du territoire, à Dingé. Son affluent, **l'Illet** naît à Saint-Aubin du Cormier. **La Flume** prend sa source à La Chapelle-Chaussée pour se jeter en Vilaine en amont des Landes d'Apigné. **Le Meu** prend sa source à Saint-Vran (22) et se jette dans la Vilaine à Chavagne. Ses affluents sont le Garun, la Vaunoise, le Comper, le Serein et la Chèze sur laquelle est implantée la retenue d'eau potable gérée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais. **Le Canut nord** prend sa source sur Plélan-Le-Grand et se jette dans la Vilaine, à Guichen.

Qualité de l'eau

Seulement **5 % des masses d'eau sont en bon état.** Objectif : **27% en bon état en 2027.**

Grand [Format]

En 2023, l'Unité de Gestion Vilaine Ouest s'engage dans un Contrat territorial 2023-2025 !



Visite de chantier de La Flume à Gévezé - Automne 2022

Les ambitions pour le bassin de La Vilaine montent en puissance en 2023 avec la mise en œuvre d'un nouveau Contrat Territorial à l'Unité Ouest.

Suite à l'intégration des syndicats historiques au 1^{er} janvier 2022 et compte-tenu de l'arrivée à échéance des contrats territoriaux Meu-Chèze-Canut et Ille-Illet-Flume en 2022, l'Unité de Gestion Vilaine Ouest d'Eaux & Vilaine s'engage dans un nouveau Contrat Territorial 2023-2025.

Des enjeux majeurs

Au regard des problématiques prégnantes comme l'état hydromorphologique des cours d'eau, la qualité de l'eau et le changement climatique, ce contrat territorial définit de nouvelles orientations stratégiques, à savoir :

- . **Adapter notre territoire aux effets du changement climatique** (et notamment vis-à-vis de l'hydrologie des cours d'eau) ;
- . **Alerter sur la nécessaire conciliation entre l'attractivité du territoire** (urbanisation, développement économique et activités agricoles) **et les enjeux de l'eau ;**
- . **Travailler en transversalité** pour faciliter l'intégration des enjeux de l'eau dans l'ensemble des politiques publiques.



Bientôt l'officialisation !

Le Contrat Territorial de Bassin Versant 2023-2025 entre l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Eaux & Vilaine sera signé officiellement le **vendredi 23 juin 2023**, à Bédée, en partenariat avec la Région Bretagne, les Départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor et le Syndicat Mixte de Gestion de l'eau potable d'Ille-et-Vilaine (SMG 35). L'ensemble des EPCI membres de l'Unité et les partenaires agricoles seront également invités en tant que signataires du contrat à ce moment officiel.

[Actu] alités

ÉTUDE

Comprendre l'assèchement de l'amont de l'Ille pour agir !

De nombreux ruisseaux se trouvent asséchés parfois sur une longue période. Sur l'amont de l'Ille, une étude a été initiée par Eaux & Vilaine pour déterminer l'ampleur des assècs et leurs évolutions, identifier les paramètres de fonctionnement du grand cycle de l'eau, quantifier les pressions hydrologiques et proposer des solutions.

L'étude concerne 3 EPCI (CC Bretagne Romantique (68%), CC Val d'Ille-Aubigné (22 %) et CC Couesnon Marche de Bretagne (10%)) et se déroule principalement sur Dingé (60%). Dans le viseur, 4 masses d'eau sont à l'étude : l'Ille Amont, l'Étang de Poidevin, l'Étang du Boulet et l'Ille Aval.

Après avoir suivi les assècs, d'avril à octobre 2022, collecté et analysé les données, jusqu'en mars 2023, et réalisé la prospection de terrain des cours d'eau, des têtes de bassin versant et des zones d'alimentation, de janvier à mars 2023, le diagnostic des cours d'eau et la quantification des pressions sont établis. Prochaine étape : la définition des objectifs, des enjeux et le programme d'actions avant la fin de l'été.



L'Ille le 4 août 2022 au lieu-dit de la Chaussée à Dingé.



BOCAGE

Une nouvelle stratégie Breizh bocage 2023-2027.

Simultanément avec le lancement de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027, une nouvelle stratégie Breizh Bocage est en cours d'élaboration à l'échelle de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest d'Eaux & Vilaine.

Dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et des compétences associées (ruissellement, pollutions diffuses et bocage) et la prévention des inondations, l'Unité de Gestion Vilaine Ouest soutient les projets de haies bocagères, à travers le programme Breizh Bocage. Ce dispositif





Visite de chantier - Été 2022

L'ESSENTIEL

 **3 ans**
Durée du contrat



Près de **17 M€**
Coût total du programme d'actions

4 axes de travail

1. Aménagement du territoire
2. Pratiques et usages
3. Améliorer, valoriser et transmettre les connaissances
4. Animer et coordonner le contrat territorial



EN BREF

AVIS AUX AGRICULTEURS ! UN NOUVEAU PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC) 2023-2027

Connaissez-vous les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ? Elles indemnisent les exploitants agricoles pour le développement de pratiques plus résilientes. Ces outils contractuels constituent un des leviers d'actions des stratégies agricoles sur les territoires d'intervention GEMA et Natura 2000.

L'ensemble des agriculteurs du territoire peut contractualiser des MAEC proposées dans le Projet Agro-Environnemental et Climatique d'Eaux & Vilaine. **Ces mesures sont détaillées dans la lettre agricole spéciale MAEC, sortie en mars 2023.**



ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (DIG) SUR LE TERRITOIRE DE L'UNITÉ OUEST

Afin de réaliser un programme global d'actions de restauration des milieux aquatiques à l'échelle de l'Unité Ouest, une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) est nécessaire pour autoriser ces travaux. Ce programme 2023-2028 prévoit des actions ambitieuses, de restauration des zones de source et des fonds de vallée (remise des cours d'eau dans leur point bas, reméandrage, suppression de plans d'eau, restauration de zones humides, etc.), des suivis, des études et prospections afin d'améliorer les connaissances des milieux aquatiques sur le territoire. Condition préalable avant l'obtention de l'arrêté de DIG, **une enquête publique sera menée au printemps 2023 auprès des 112 communes concernées par le périmètre d'intervention de l'Unité.**



LE CHIFFRE 35 km
Travaux Breizh Bocage Saison 2022-2023, dont 16 km réalisés par l'Unité de Gestion Vilaine Ouest, 6 km par Vallons de Haute Bretagne Communauté, 7 km par la CC Val d'Ille-Aubigné et 6 km par la Collectivité Eau du Bassin Rennais.

régional vise notamment la reconstitution de haies sur talus pour réduire les transferts de polluants vers les eaux superficielles et améliorer la qualité de l'eau.

Un travail en partenariat

La définition d'une nouvelle stratégie 2023-2027 vise à définir la stratégie d'intervention (avec des secteurs à animation renforcée) sur le territoire et les modalités techniques. Pour une cohérence d'ensemble, la stratégie intègre les partenariats avec trois autres porteurs de projet, à savoir : la Collectivité Eau du Bassin Rennais, la Communauté de Commune Val d'Ille-Aubigné et Vallons de Haute Bretagne Communauté.

Re [Source]



Laëtitia Citeau,
Conseillère
Études &
Ingénierie

Bonjour Laëtitia. Un mot sur votre mission chez Eaux & Vilaine ?

J'ai en charge d'initier et de piloter toutes les études nécessaires à la définition d'une stratégie d'intervention ou à la mise en œuvre opérationnelle des actions portées par l'unité. Sur le territoire de l'unité, nous menons plusieurs études dont 2 qui se déroulent dans le cadre de 2 stages de 6 mois, depuis la mi-février jusqu'à mi-août.

Quelles sont ces études en cours ?

La première étude porte sur le **Domaine de Careil** à Iffendic, un espace naturel géré par le Département. Du fait de la présence de plus de 240 espèces d'oiseaux d'eau, notamment de migrateurs, il présente un fort intérêt général. Or, l'étang, alimenté par le ruisseau du Penhouët, subit un envasement important lié à l'accumulation de matières nutritives. L'étude consistera à identifier les pressions et sources d'altération du bassin versant concerné, réaliser des prélèvements des eaux de surface, établir un diagnostic et identifier

les actions à mettre en place. L'étude associera le Département d'Ille-et-Vilaine, l'Université de Rennes I, l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et le FMA (Forum des Marais Atlantiques). La seconde étude concerne le **suivi des travaux de restauration des milieux aquatiques**. Afin d'évaluer l'impact de nos travaux sur la qualité de l'eau et sur la biodiversité, et pour harmoniser les suivis et leur interprétation, il est proposé d'élaborer une stratégie de suivi. Pour ce faire, un bilan des suivis antérieurs est réalisé pour définir une stratégie de suivi de restauration en concertation avec l'ensemble des animateurs milieux aquatiques de l'unité de gestion avec une application sur quelques sites.

Comment valorisez-vous les données ?

Les données sont synthétisées pour les diffuser auprès des partenaires. Le cas échéant, une restitution est envisagée. Grâce à ces éléments, nous apportons un appui technique aux équipes opérationnelles via le développement d'outils et l'apport de connaissances techniques et scientifiques. Ces études portant majoritairement sur la qualité de l'eau, ma mission est aussi de mettre en œuvre un réseau de suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, d'indicateurs biologiques ou hydromorphologiques, d'analyser et d'interpréter les résultats.

[Regards] sur le bassin de la Vilaine

SAGE VILAINE

LE CHIFFRE **3 558**

Nombre de participants à la grande enquête en ligne menée du 2 mars au 2 avril 2023, dans le cadre de la révision du SAGE Vilaine.



Conférence de presse à l'occasion du lancement de la phase de l'enquête grand public menée du 2 mars au 2 avril 2023.

Révision en cours !

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) est un **document de planification de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques**. Sous couvert de la Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée d'élaborer et de mettre en œuvre cet outil, le SAGE Vilaine a le pouvoir de réglementer et d'interdire des actions qui seraient néfastes aux milieux aquatiques.

Afin de dresser un bilan de sa mise en œuvre depuis sa première approbation en 2003, et de se mettre en compatibilité avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Loire-Bretagne, en intégrant l'enjeu d'adaptation au changement climatique, le SAGE a débuté sa révision en février 2022.

Pour que cette étape soit la plus participative possible, la CLE ouvre une large concertation à destination du grand public et des acteurs de l'eau dans l'objectif de partager les enjeux stratégiques du SAGE et de définir ses grandes orientations pour le futur.

+ d'infos ici >



APPEL À PROJET



Renaturons les villes et villages et ralentissons le cycle de l'eau.

Dans le cadre du Plan de Résilience Eau de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, un appel à projet « Renaturation des villes et villages » est ouvert du 1^{er} avril au 31 décembre 2023. Il concerne les collectivités locales du territoire.

L'Agence de l'eau mobilise **20 millions d'euros** pour démultiplier les projets de gestion de l'eau favorables à la renaturation des espaces urbanisés et à la valorisation des milieux aquatiques dans les agglomérations et cœurs de villages du bassin Loire-Bretagne. Pour les études en zone de revitalisation rurale, les travaux pour désimpermeabiliser, végétaliser, renaturer des cours d'eau urbains, sensibiliser les usagers, **des taux d'aide de 70 % sont augmentés à 80 %**.

Restaurer les cours d'eau ou les zones humides, infiltrer les eaux de pluie dans des zones végétalisées en ville, déployer des pratiques agro-écologiques font partie des solutions.

+ d'infos ici >



PRÉVENTION DES INONDATIONS

Protégez votre bien grâce à Alabri !

Afin d'accompagner les habitants face au risque inondation, Eaux & Vilaine déploie le dispositif Alabri. Destiné à tout propriétaire d'un logement privé ou d'un local professionnel se situant en zone inondable sur le bassin, **ce dispositif permet de bénéficier d'un diagnostic financé à 100 %, puis de réaliser des travaux pour adapter son bien, subventionnés jusqu'à 80%**.

Contact : **Sébastien Baron**, Responsable de l'Unité Gestion Quantitative



INAUGURATION DE L'USINE D'EAU POTABLE VILAINE ATLANTIQUE
14 AVRIL 2023

COMMISSION LOCALE DE L'EAU
5 MAI 2023

TERRITORIAL'EAU ANEB
16 MAI 2023

DÉMONSTRATION DE DÉSHÉBAGE MÉCANIQUE
23 MAI 2023

COMITÉ SYNDICAL
2 JUIN 2023

SIGNATURE OFFICIELLE CONTRAT TERRITORIAL UGVA
9 JUIN 2023

SIGNATURE OFFICIELLE CONTRAT TERRITORIAL UGVO
23 JUIN 2023

Agenda

PAPI

Le Fonds vert subventionne des actions en faveur de la prévention des inondations.

Deux milliards d'euros sont consacrés à aider les collectivités à mettre en œuvre leurs actions en faveur du développement durable. En matière de prévention des inondations, le **Fonds vert permet d'apporter des financements complémentaires** pour des actions inscrites dans les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). **En 2023, Eaux & Vilaine a déposé sept demandes de subvention.**

Les montants sollicités portent principalement sur des actions inscrites dans les protocoles de transfert de la compétence Prévention des Inondations de Châteaubriant-Derval, Redon Agglomération et Arc Sud Bretagne. Les travaux de sécurisation des ouvrages de ralentissement des crues de la Chère ont reçu un avis favorable, avec un subventionnement de 46 350 €. Les autres dossiers sont en cours d'instruction.

A propos d'Eaux & Vilaine : Acteur institutionnel sur le bassin de la Vilaine, l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Eaux & Vilaine a pour objet de porter la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant : un territoire hydrographique de 11 000 km² dont 15 000 km de cours d'eau, couvrant 515 communes, soit une population totale de 1 250 000 habitants répartis sur 6 départements (22-35-44-49-53-56) et 2 régions (Bretagne et Pays-de-la-Loire). Sa gouvernance est régie par le Comité syndical d'Eaux & Vilaine composé de 70 élus répartis en 3 collèges (EPCI, Eau potable et Départements-Régions) et la Commission Locale de l'Eau. Parmi les principales missions de l'établissement, Eaux & Vilaine porte la mise en œuvre du SAGE Vilaine, la prévention des crues et des étiages, la gestion des grands ouvrages, la sécurisation de la production d'eau potable, la reconquête du bon état écologique de l'eau, le maintien et la valorisation de la biodiversité, le suivi des poissons migrateurs et la protection du littoral. Des missions assurées par une équipe pluridisciplinaire de près de 100 agents dont 50 % implantés au plus près des territoires dans trois unités de gestion.